VILLE DE
SAINT-PRIEST

Conseil de Quartier

Votre compte rendu

RÉUNION DU MERCREDI 6 OCTOBRE 2021 - Salle du conseil de l'hôtel de ville

MANISSIEUX / MI-PLAINE LA FOUILLOUSE

> Mot **d'accueil**

La réunion du conseil de quartier Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse s'est déroulée **le 6 octobre dernier en mairie.** Depuis septembre 2020 et suite au renouvellement des conseils de quartier, ces derniers n'avaient pu se réunir en raison de la crise sanitaire. Cette réunion au format un peu exceptionnel était réservée principalement à l'élection des coprésidents habitants titulaires et suppléants. **En raison de la pandémie, nous n'avons pas pu ouvrir le conseil de quartier aux habitants.**

> Élections **des coprésidents habitants**

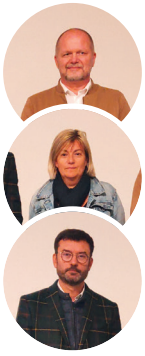

Les conseillers présents ont réélu **M. Marc Réa,** coprésident titulaire, et **Mme Bénédicte Lafort,** coprésidente suppléante. Nous les félicitons.
M. Frédéric Jean reste coprésident élu.

> Composition **du conseil de quartier**

Chaque conseil de quartier réunit au maximum 30 habitants volontaires et bénévoles. **Suite au dernier renouvellement, votre conseil de quartier est complet.** Si vous êtes intéressé(e) et avez du temps à consacrer à votre quartier, vous pouvez tout de même proposer votre candidature en écrivant au service démocratie locale : democratielocale@mairie-saint-priest.fr Pour cela, il faut résider dans le secteur de Manissieux, de Mi-Plaine ou de la Fouillouse.

> Composition **du bureau**

Membres du bureau :
Marc Réa, Bénédicte Lafort, Corentin Breure, Isabelle Cinquin, Claire-Sophie Coeudevez, Martine Colombier, Alain Fayet, Karine Granjon, Régis Lacroix, Laurent Lefèvre, Philippe Petit, Jordane Vignati.

Le bureau est composé au maximum de 10 conseillers de quartier (les coprésidents habitants et élu en sont membres d'office et ne comptent pas dans l'effectif). Il est accompagné par le service démocratie locale et remplit le rôle d'interface avec la mairie.
Il coordonne et impulse l'activité des groupes de travail qui accompagnent, par un partage d'idées d'intérêt général, l'amélioration du cadre de vie des habitants de leur quartier. Il suit la mise en place et la réalisation des projets, et implique les conseillers dans les actions et les évènements du conseil de quartier et de la Ville.

Le saviez-vous ? Vous pouvez poser vos questions ou soumettre vos suggestions aux membres du bureau en utilisant la boîte à idées située à la maison des projets (40 place Charles Ottina) mais également ce formulaire hébergé sur le site de la Ville : https://www.ville-saint-priest.fr/vie-citoyenne/les-conseils-de-quartier

> Retour **sur les groupes de travail**

Plusieurs groupes de travail interquartiers ont été mis en place. Parmi les thématiques traitées : l'évènementiel, qui consiste à réfléchir à l'organisation (avec les services de la Ville) de manifestations pour animer les quartiers et rassembler les familles.

C'est le cas de la 2e édition du concours d'illuminations de maisons et de balcons (Saint-Priest en lumières) qui accueillera cette année les vitrines de commerçants participants (avec le soutien de l'association des commerçants et artisans et de l'Office du commerce). Vous pouvez vous inscrire en ligne (rendez-vous sur cette page pour plus d'informations : https://www.ville-saint-priest.fr/actualite-detail/concours-dilluminations).

> Points **abordés lors du conseil**

-Une conseillère de quartier indique que l'aménagement du square Balzac est une vraie réussite. Il serait intéressant, à l'occasion de son inauguration,

d'associer les enfants au choix du nom du square.
- Le conseil indique que les vitesses sur la rue Ambroise Paré sont toujours excessives. Un plateau traversant avait été annoncé pour la fin des travaux du collège. Renseignement sera pris.
De même, sur ce même axe, la végétation déborde souvent sur les trottoirs. Il est rappelé aux particuliers qu'ils ont le devoir de contenir leur haie et de l'entretenir.
- Des nuisances continuent d'être engendrées par des chiens type malinois, qui se promènent souvent sans laisse, ce qui favorise les attaques avec d'autres chiens.
- La pose du feu et les aménagements sur la route de Toussieu paraissent satisfaisants. Cependant, cette route demeure dangereuse, sur sa portion comprise entre la rue Jules Verne et le cimetière, et également au niveau de l'arrêt de bus. Or, des problèmes sur le foncier empêchent d'envisager des pistes d'amélioration.
- Il semble que le sens interdit rue Victor Schoëlcher soit souvent emprunté à contre sens — par les livreurs notamment.
- Le problème des dépôts sauvages persiste. Les secteurs de Manissieux et la Fouillouse sont limitrophes avec les communes de Saint-Bonnet-de-Mûre et Toussieu, où se trouvent très souvent ces dépôts sauvages. Le service cadre de vie est en relation avec la communauté de communes pour faire évacuer les dépôts qui sont sur sa domanialité.
La Ville reste très préoccupée par ces incivilités et intervient dès qu'un signalement lui parvient. Quand la situation le permet, des constats de police sont faits et des poursuites sont engagées. Chaque jour, les équipes du service cadre de vie parcourent la ville pour débarrasser les dépôts sauvages.
Il faut également rappeler que la Métropole intervient quand les dépôts se trouvent sur sa domanialité.
- Il est rappelé que les barrières ne sont pas toujours fermées, notamment sur le chemin de Teyssin, ou rue des Mûriers. Un rappel sera fait auprès des agriculteurs.
- Point d'étape concernant le merlon anti bruit de l'A43 : les échanges avec GRT gaz ont repris et l'instruction va repartir.
- Des corbeilles ont été installées sur le chemin de Saint-Bonnet-de-Mûre
- Plan de circulation rue du Mont Blanc, rue des Alpes et rue de Savoie : un groupe de travail existe et a fait des propositions sur des pistes d'amélioration au service voirie de la Ville qui fait le lien avec la Métropole.
- Problèmes liés à la fibre : un article dans le magazine *Couleurs* d'octobre résume bien la situation.
- Modes doux : un groupe de travail existe depuis plusieurs années, pour aborder les aménagements de piste cyclables, les sentiers ruraux .... Celui-ci devrait refaire un point d'étape très prochainement avec les services de la ville et la maison du vélo. Découvrez toutes les sentiers balisés de la commune https://www.ville-saint-priest.fr/decouvrir/escapades-nature
- Il est rappelé que quelques conseillers de quartier représentent les 8 secteurs de la ville lors de commissions gérées par le service urbanisme, comme la commission patrimoine ou bien la commission antennes relais (dont l'objectif est d'être tenue informée de l'implantation des antennes).
- Shunt de Manissieux : suite à la concertation qui s'est achevée le 28 septembre dernier, un bilan devrait être communiqué avant le 28 décembre 2021 par l'État et ASF. Restons tous mobilisés et très vigilants.

> Boîte **à lire**

- Une boîte à lire est un box implanté dans un lieu fréquenté, mettant gratuitement à disposition des passants une sélection de livres qu'ils peuvent emprunter, échanger, récupérer...
La boîte à lire de votre quartier est implantée sur la place Honoré de Balzac. Elle fonctionne très bien grâce au suivi des dépôts et des retraits de livres qui est assuré par les conseillers de quartier et les utilisateurs. Il est envisagé, une fois par an, de créer un temps fort avec la médiathèque ou les centres sociaux autour des différentes boîtes à lire déployées sur le territoire.

> Actions **du conseil de quartier**

Visites de terrain
Les conseillers organisent périodiquement des visites dans votre quartier, le but étant de faire des constats sur les améliorations à apporter, d'y découvrir les évolutions et d'apprécier les aménagements réalisés. Si vous souhaitez participer à ces visites, n'hésitez pas à le faire savoir en déposant votre demande dans la boîte à idées qui est en ligne sur le site de la Ville ou en vous rendant à la maison des projets (qui est située 40 place Charles Ottina).

Participation des conseillers à l'action Récup' & Fabrik
Le 23 octobre, les conseillers se sont mobilisés pour organiser un ramassage des déchets autour du parc Mandela et sensibiliser les participants sur la question de la propreté urbaine. On compte sur vous pour l'édition 2022.

> À vos agendas **pour les fêtes de fin d'année !**

Fête des lumières
Vous retrouverez sur le magazine *Couleurs* de novembre et décembre toutes les informations sur le déroulement des fêtes des lumières de la Ville. Plus d'infos ici : https://www.ville-saint-priest.fr/couleurs-le-magazine

Marché de Noël
Du 8 au 19 décembre, sur l'Esplanade des Arts (proche place Buisson).

> À venir **en 2022**

Assemblée de quartier
La date exacte vous sera communiquée en temps voulu à travers une invitation dans votre boîte aux lettres et un article dans le magazine *Couleurs* du mois de janvier 2022. Ce sera l'occasion de réunir les habitants du quartier, de leur présenter une rétrospective des actions qui ont été menées, et de rencontrer M. le maire et les élus. Nous en profiterons pour fêter tous ensemble le lancement des 20 ans des conseils de quartier.

Prochains conseils de quartier
Ils auront lieu en avril et septembre prochains. Les dates vous seront communiquées sur le magazine *Couleurs* des mois de mars et juillet 2022 ainsi que sur le site de la Ville.

Service Communication Ville de Saint-Priest - 12/2021 - Impression : Nouvelle Imprimerie Delta

VILLE DE
SAINT-PRIEST

Contact mairie « Conseils de quartier » :
Marc Giangreco
Tél. 04 72 23 49 40
Mail : democratielocale@mairie-saint-priest.fr
Adresse courrier : Mairie de Saint-Priest
Service Démocratie locale - Place de l'Hôtel de Ville Charles Ottina - 69800 Saint Priest

Le Conseil de quartier « Manissieux / Mi-Plaine / La Fouillouse » c'est...

Conseil de Quartier
MANISSIEUX / MI-PLAINE LA FOUILLOUSE

30 Conseillers de quartier (membres du bureau en gras) : BOUGUERRA A., BREURE C., CIBBA P., **COLOMBIER M.,** CORNELOUP N., **FAYET A.,** GOURRU-LESIMPLE G., GRANGER D., **LACROIX R., LAFORT B., LEFEVRE L.,** MOULIN L., PERALTA J., **REA M.,** ROMERO C., ROSE E., SIDHOUM N., VUAILLET N., ZINTY-GERBOUD S., ALLARD P., BILLOUD C., **BREURE C., CINQUIN I., COEUDEVEZ C.-S., GRANJON K.,** GUENDJIAN A., **PETIT P.,** SAEZ J.-P., VIAN B., VIGNATI J.